

Enseignement Supérieur et Recherche - Communication sur la rentrée universitaire

M. Sébastien MAIRE : La plupart des étudiants ont effectué leur rentrée. Il est néanmoins difficile de donner tout de suite un bilan sur les effectifs, car si les inscriptions sont terminées pour les premier et second cycles, pour le troisième cycle ça va encore durer quelques semaines. Je dirais simplement qu'a priori on peut quand même encore attendre une baisse globale des effectifs universitaires. C'est un phénomène national lié entre autres à la démographie mais je pense que ça doit nous interpeller et pousser la collectivité à renforcer sa présence et son soutien à ces établissements d'enseignement supérieur. Je rappellerai que l'année dernière il y avait à Besançon tous établissements d'enseignement supérieur confondus, plus de 21 000 étudiants, il y a donc près d'un Bisontin sur cinq qui est étudiant et ça n'est pas rien.

Je vais me concentrer, dans cette communication, sur ce qu'il y a de nouveau à cette rentrée, dans le paysage de l'enseignement supérieur. L'Université de Franche-Comté a fortement renouvelé sa carte des formations avec des propositions dynamiques et novatrices qui tendent à favoriser l'insertion professionnelle de ces diplômés. Il y a une orientation très forte vers les filières professionnalisantes. L'offre tient compte des nouveaux métiers, des nouvelles pratiques pédagogiques, des nouveaux enjeux de société et des nouvelles technologies. L'Université tend également à valoriser ses compétences en matière de recherche et de transfert technologique avec des filières à forte visibilité à partir des domaines de pointe et c'est tout ce qui concerne le rapprochement entre la recherche appliquée et le monde de l'entreprise. Ainsi l'Université est aujourd'hui habilitée à délivrer 205 formations dont 45 intitulés nouveaux qui correspondent soit à des créations, soit à des mentions nouvelles. A noter également une nouvelle implantation au niveau régional puisqu'on trouvera désormais des étudiants de l'Université de Franche-Comté à Lons-le-Saunier avec l'ouverture d'une licence universitaire professionnelle sur le traitement des déchets et la création d'un institut de rudologie qui est la science du traitement des déchets. Parmi les autres nouvelles formations, je ne vais pas toutes les citer, il y a notamment la création de l'institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté, du diplôme d'ingénieur en instrumentation technique et biomédicale, et on retrouve le lien avec les deux grands projets d'urbanisme de la ville avec les pôles comme TEMIS ou le futur Pôle Santé, la création de deux nouveaux DEA, un DESS, et dans les filières professionnalisantes, j'en citerai juste quelques-unes : un IUP métier de l'information et de la communication axé sur le multimédia et les technologies de l'information, dans le domaine de la culture : une maîtrise art du spectacle - études théâtrales qui vient renforcer une filière de l'Université de Franche-Comté qui est très active dans la filière art avec un DEUG, un DEUST et une licence, une licence professionnelle veille en entreprise et enfin une licence de musique fortement appuyée par le Conservatoire National de Région, la Municipalité de Besançon et le Collectif du troisième millénaire. Elle permettra aux bacheliers de la région d'effectuer un cycle de trois ans en musique sans avoir besoin de s'expatrier.

Au niveau de la recherche, je citerai simplement les cinq secteurs, puisque la recherche au niveau régional s'est restructurée en cinq secteurs : sciences physiques pour l'ingénieur et microtechniques, sciences physiques, chimiques et mathématiques et leurs applications, biologie - santé et environnement, espace société-temps, mentalité, langage et texte. On compte aujourd'hui plus de 1 200 étudiants inscrits soit en DEA soit en thèse, 789 enseignants chercheurs, 311 personnels ingénieurs et techniciens et 42 équipes reconnues par le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche.

Au sujet des nouveaux supports de communication de l'Université, vous avez eu sur table le mémo réalisé par l'Université de Franche-Comté. L'Université a décidé de renouveler ses supports de communication, la Ville de Besançon soutient cette communication. Ce mémo est distribué à tous les lycéens de la région de Franche-Comté pendant leur orientation en année de terminale et on a essayé, nous Ville de Besançon, de les inciter à venir à Besançon plutôt qu'ailleurs, c'est page 62 dans le petit guide.

Un mot sur l'Université Ouverte qui a repris ses activités et qui ouvre à la population franc-comtoise le potentiel de toutes les connaissances de l'Université : plus de 5 000 auditeurs suivent un enseignement dispensé dans une vingtaine de villes de la région et plus de 200 thèmes y sont abordés. Je rappelle que la Ville soutient l'Université Ouverte à hauteur de 100 000 F par an.

Concernant les grands chantiers universitaires inscrits au contrat de plan Etat - Région, ça concerne surtout la mise en place du Pôle Santé sur la ZAC des Hauts du Chazal. La bibliothèque de médecine-pharmacie construite sous la maîtrise d'ouvrage de la Région est sortie de terre et c'est le premier élément de la ZAC des Hauts du Chazal qui constituera donc le Pôle Santé après TEMIS, deuxième pôle de transfert de technologies et de valorisation de la recherche qui accueillera de nouvelles entreprises spécialisées dans le biomédical. A ses côtés, le terrassement de la future UFR Médecine-Pharma permet de situer sa future implantation et les travaux de construction sont en train de commencer. Rappelons que la Ville a mis les terrains à la disposition de ces deux équipements, 1 million pour la Bibliothèque, 2 millions pour l'UFR et qu'elle participe pour 11,4 MF à la construction de la première tranche de l'UFR Médecine-Pharma.

On a donc la Fac de Médecine qui est actuellement au centre-ville qui va progressivement déménager sur la ZAC des Hauts du Chazal. Se pose donc la question du devenir des locaux de l'Arsenal ainsi libérés. C'est pour cela que la Ville de Besançon participe aux travaux d'une étude commandée par la Préfecture et l'Académie auprès d'un cabinet spécialisé, étude qui vise à trouver le schéma de redéploiement, de la façon la plus optimale, des sites universitaires du centre-ville. Ce qu'on souhaiterait, Ville de Besançon, c'est que le résultat de cette étude puisse constituer un peu un schéma directeur du campus centre-ville, comme on a réussi à le faire pour le campus Bouloie afin que l'organisation de l'enseignement supérieur dans ce pôle fort de l'Université soit pensée pour les 10 ans à venir. Cette étude devrait être bouclée au printemps 2002.

Je conclurai avec l'illustration d'un des nombreux projets de la ville en matière d'enseignement supérieur et de vie étudiante et qui concerne l'accueil et l'insertion des étudiants dans la ville. On a vu qu'il y avait beaucoup d'étudiants dans la ville qui ne sont pas bisontins d'origine, et qui doivent quand ils arrivent à Besançon, trouver leurs marques et s'insérer dans la ville au mieux. Une première expérience aura lieu ce lundi prochain au Grand Kursaal où, à l'initiative de la Ville, plusieurs centaines d'étudiants et chercheurs étrangers nouvellement arrivés à Besançon seront accueillis par la Ville, l'Université et son CLA, le CROUS, le Rectorat, des dizaines de représentants associatifs étudiants et d'autres étudiants français lors d'une soirée qui présentera Besançon et ses établissements. Cette manifestation, qui a reçu le soutien de la Préfecture, du CRIJ, du Conseil Régional, se déroulera dans une ambiance chaleureuse, conviviale et festive. Il y aura des animations, du théâtre, la présence de la chorale et de l'orchestre universitaire. A participé également la dynamique équipe culturelle du CLA et Radio Campus terminera par une soirée dansante. Vous avez tous reçu des invitations, chers collègues et j'espère que vous viendrez nombreux partager ce moment d'échange culturel avec ces étudiants qui sont issus de plus de 100 pays différents, ce qui constitue vraiment une richesse pour Besançon et pour les Bisontins.

M. LE MAIRE : Très bien Sébastien. Nous irons donc tous rencontrer les étudiants étrangers, peut-être pas tous danser mais au moins les rencontrer.

Mme Annie MENETRIER : Monsieur le Maire, Chers Collègues, simplement un petit mot sur l'Université de Franche-Comté qui, comme tout le monde le sait, est un atout pour notre ville, tant au niveau de ses offres de formation que du nombre d'étudiants qui la fréquentent. Elle fait partie des établissements, et je pense que c'est important de le souligner aussi et on peut s'en féliciter, qui ont le plus fort taux d'étudiants boursiers de France, c'est peut-être même la première je crois. Pour autant, il y a aussi dans ces populations spécifiques une grande détresse sociale et c'est aussi cela que je voulais souligner. 30 % des étudiants ne prennent qu'un repas par jour. Je crois qu'il faut l'avoir en tête et cela est

aggravé par une angoisse certaine de leur avenir professionnel. Face à cette situation préoccupante, nous, Municipalité, devons nous interroger sur leurs conditions d'accueil, d'hébergement, de transport et tout simplement leurs conditions de vie et d'études afin de trouver avec eux et avec elles des solutions pour améliorer l'existant. Et je ferai une proposition sur le fond, une proposition qui reste posée, c'est la question de l'autonomie de la jeunesse et notamment l'idée de créer une allocation d'autonomie pour les 16 - 25 ans pour laquelle Besançon, qui est une terre d'innovation sociale, pourrait être ville pilote dans ce domaine. Donc je voulais faire une proposition dans ce domaine-là. Dans les débats, on reparle beaucoup de l'allocation jeunesse et je pense que notre Conseil devrait en discuter à un moment donné. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : L'idée est certainement séduisante, on en parle depuis fort longtemps, il y a d'ailleurs les pour et les contre, il n'y a pas unanimité. Je pense qu'il faudrait surtout effectivement y réfléchir, nous avons aussi des choix politiques à faire, et voir si ça peut se faire, comment on peut financer et au détriment de quoi. Mais c'est sûr que, sur le fond, tout le monde ne peut qu'être d'accord. Ensuite il faut voir comment, effectivement, on met financièrement en place cette proposition. J'ai quand même le sentiment que cette mesure-là devrait être mise en place au niveau national mais Besançon...

Mme Annie MENETRIER : Besançon a souvent été pilote en matière sociale.

M. LE MAIRE : Quand on est pilote, on n'est d'ailleurs pas toujours bien récompensé après, quand le dispositif se met en place. On voit ce qu'il en est par exemple concernant les logements foyers que nous avons mis en place il y a un certain nombre d'années et que nous n'arrivons pas à faire prendre en compte et relayer par les structures. Il y a désormais entre autres le Conseil Général qui le fait. Cela dit, notre population en a bénéficié depuis 1967 et c'est ça le plus important. Donc l'idée est généreuse, ça pourrait peut-être être une proposition d'un programme présidentiel !

M. Bernard LAMBERT : Monsieur le Maire, sans remarque sur le fond, je suis d'accord sur l'intervention précédente. Je voulais souligner qu'on a là avec «La Besace» un document de qualité ; il est facile de lecture et d'accroche, je crois que c'est un bon support pour les étudiants. C'est tout ce que je voulais dire.

M. Jean ROSSELOT : L'Université de Franche-Comté est, c'est vrai, un facteur de développement et un atout important pour notre ville, même si les nouvelles formations qui sont créées vont là où les villes sont les plus en pointe comme à Lons-le-Saunier par exemple dans le domaine du traitement des déchets avec la rudologie, la nouvelle licence professionnelle.

Je voudrais faire deux observations rapides : la première tient à l'accueil des étudiants étrangers et la deuxième à la restructuration du centre-ville comme cela a été évoqué avant moi. A l'heure où le marché de l'éducation se mondialise, où il deviendra un marché concurrentiel à l'échelle mondiale, à l'heure aussi où nous connaissons une baisse des effectifs, je crois qu'il faut que la Ville, son exécutif, fasse preuve d'imagination, pour mieux attirer les étudiants étrangers ici. Vous n'êtes pas sans savoir que le Gouvernement, avec des actions conjointes entre les Ministères de l'Education et des Affaires Etrangères, crée en ce moment nombre d'organes destinés à mieux explorer cette voie, par exemple le conseil et l'accueil des étudiants étrangers en France. Je pense donc qu'il serait du meilleur effet que vous preniez attache avec ces initiatives nationales et qu'on fasse une véritable synergie. Je pense que les autres collectivités territoriales pourraient s'y joindre, je ne rentre pas dans les détails ici, mais il est nécessaire de renforcer l'attractivité de notre ville pour les étudiants étrangers et surtout, chose qu'on ne fait pas et que les Américains font très bien par exemple car c'est un gisement formidable, il faut capitaliser leur passage ici car le jeune étudiant modeste qui rase les murs aujourd'hui, c'est peut-être un grand opérateur économique de demain dans son pays et pour peu qu'il ait été bien accueilli, que quelque chose ait été sensible à son cœur à Besançon, il reviendra. C'est un investissement, évidemment à très long terme qui ne se voit pas mais il faut jouer à fond cette carte-là.

Deuxièmement, sur la restructuration du centre-ville, c'est vrai qu'il faut saisir l'occasion, dans les années qui viennent, notamment à travers le contrat de plan Etat - Région, pour renforcer aussi l'attractivité de la Ville, parce qu'en clair je pense que la Ville aura intérêt à reprendre l'ensemble du problème de l'UFR SLHS de la Faculté des Lettres. La Ville est propriétaire d'ailleurs de locaux importants comme l'ancien CLA au 47, rue Mégevand où les locaux sont dans un triste état. Par exemple dans le DESS de cadre en relations européennes où on a des gens qui viennent de partout, j'en ai vu arriver de Vancouver... des gens de haute qualité et quand je vois les locaux dans lesquels on les renseigne, ça me fait mal au ventre quelque part pour Besançon. Alors à l'occasion de la bascule Faculté de Médecine sur Châteaufarine et Faculté des Lettres sur la Faculté de Médecine, je pense qu'il y aurait à préparer un contrat avec la Faculté des Lettres pour rendre beaucoup plus attractifs, beaucoup plus modernes, nos locaux dans cette partie-là de la Ville.

M. LE MAIRE : Vous savez Monsieur ROSSELOT, ce que vous dites là présente un intérêt, c'est que tout le monde est d'accord avec vous. Alors c'est bien parce que vous pouvez dire des choses sur lesquelles nous sommes tous d'accord. Qu'il faille mieux accueillir les étrangers, bien sûr, Sébastien vous l'a dit, nous le faisons déjà. Il y a lundi prochain...

M. Jean ROSSELOT : Il faut trouver un système de capitalisation... ça c'est l'accueil mais pas encore la capitalisation.

M. LE MAIRE : Laissez-moi aller jusqu'au bout... depuis 18 ans que je suis élu -le temps passe vite- on dit que le CLA est le meilleur ambassadeur de notre Ville. Et il y a beaucoup de choses qui sont faites. Quand vous dites qu'on ne fait rien, je tiens à dire quand même que, sans l'aide, entre autres, de l'action énergique, il y a déjà un certain nombre d'années, de la Ville, du Département, de l'Université et de la Région, le CLA ne serait plus là. Nous avons tous bien conscience ici à Besançon, qu'effectivement le CLA est un merveilleux outil de promotion de la Ville. Je crois que personne ici autour de cette table ne peut dire le contraire. Lorsque nous avons l'occasion de recevoir des étrangers ou d'aller à l'étranger, nous rencontrons effectivement beaucoup de personnes qui connaissent Besançon par ce Centre de Linguistique Appliquée. Donc nous avons déjà fait des efforts, nous continuerons à en faire. Vous savez que l'Université est un des axes essentiels de notre politique municipale, c'est pour cela qu'il y a un adjoint spécialement chargé de cela, et Sébastien MAIRE vous a parlé d'un certain nombre d'actions qu'il a déjà entreprises et qu'il va continuer à mener. Ce qui se fait au niveau national, eh bien effectivement nous suivons cela de très près et un certain nombre de choses sont déjà engagées. Je connais votre attachement au patrimoine et je le partage d'ailleurs mais vous n'avez pas été assez attentif, M. MAIRE l'a dit, il y a un plan qui est lancé à la demande de la Préfecture pour réfléchir globalement au devenir de l'Arsenal et de l'Hôpital Saint-Jacques. Et vous devriez même le savoir puisqu'ensemble vous et moi nous sommes battus, vous vous en souvenez très bien, avec Mme le SGAR de l'époque, pour obtenir que la Fac de Médecine aille en totalité sur Minjoz. C'est un combat commun que nous avons mené et j'avais même dit à Mme le SGAR : de toute façon vous êtes obligée d'être d'accord parce que quel que soit le résultat des élections, il y a l'une des deux personnes qui sont devant vous qui sera maire. Donc vous le savez très bien, et c'est ce jour-là que nous avons demandé ensemble un plan global, une réflexion globale sur ce point. Vous me le réclamez aujourd'hui, c'est de bonne guerre, mais c'est en cours.

M. Jean ROSSELOT : C'était pour appuyer l'UFR SLHS.

M. Bernard LAMBERT : Sur l'intervention de Mme MENETRIER qui indiquait tout à l'heure que 30 % de nos étudiants ne prennent qu'un seul repas dans la journée, je me permets de faire un rapprochement avec une information que beaucoup ici connaissent sur le concours de l'Etat auprès non pas des étudiants mais du cycle secondaire. Tout le monde connaît la bourse nationale. Depuis quelques années, le Ministère de l'Education Nationale a mis en place ce qu'on appelle un fonds social lycéen. Tout dernièrement ce même Ministère vient de mettre en place une bourse au mérite qui peut donner la

possibilité à un élève boursier d'avoir 5 000 F par an sur 4 années, $4 \times 5 = 20$, ça fait quand même 20 000 F. Certaines régions, par une décision politique, viennent compléter le dispositif de l'Etat que certains estiment insuffisant. Il y a donc le fonds social lycéen complété par certaines régions, il y a aussi la prime à l'internat complétée par certaines régions et également une aide à l'investissement pour faciliter l'inscription de certains élèves dans les filières technologiques et techniques. Or je m'aperçois Monsieur le Maire qu'il y a quelque part un désengagement de l'Etat vis-à-vis de nos étudiants pour leur donner des conditions, je dirais, de vie décente et il y a je crois un problème préoccupant sur le fond de l'intervention de notre collègue Mme MENETRIER.

M. LE MAIRE : C'est là un des meilleurs moyens aussi de conserver nos étudiants, c'est qu'ils vivent bien dans notre ville et je crois que lorsqu'on développe la qualité de la vie et de la ville à Besançon, on fait en sorte qu'effectivement les étudiants aient envie de rester ici et je crois que c'est quelque chose de tout à fait capital. Un grand spécialiste, Monsieur CHEVAILLER.

M. Jean-Claude CHEVAILLER : A priori je ne voulais pas intervenir puisque j'ai deux casquettes, en l'occurrence je suis vice-président de l'Université chargé justement du patrimoine, donc à ce titre-là je voulais m'abstenir. Mais moi je crois qu'en début de conseil municipal il y a des effets de manche et que les effets de manche c'est facile et c'est eux qui sont repris dans la presse. A partir de là il y a des choses qu'on n'a pas le droit de dire. L'Université fait énormément pour la Faculté des Lettres, c'est vrai qu'elle était dans un triste état, comme l'université française avant les plans U 2000 et U3M et je tiens à rappeler, parce qu'à un moment donné il faut marquer avec des bornes politiques, qu'U 2000 c'est Lionel JOSPIN, Ministre de l'Education avec Claude ALLEGRE comme conseiller spécial et qu'U3M c'est Lionel JOSPIN Premier Ministre avec Claude ALLEGRE Ministre de l'Education. Entre 1960 et U 2000, rien n'a été fait pour l'université française. A partir de là il y a eu des réformes statutaires mais il n'y a pas eu d'argent pour les constructions. Sur U 2000, il y a eu des premières priorités qui ont été satisfaites et tu le sais puisque tu es mon collègue à la Faculté de Droit, on a construit les bibliothèques universitaires. La région était sinistrée en bibliothèque universitaire. On a construit une bibliothèque sur le Campus de la Bouloie pour la Fac de Droit, une bibliothèque à Belfort, tu le sais puisque tu es en poste à Belfort, une bibliothèque à Montbéliard, et on est en train de construire la quatrième bibliothèque sur les Hauts du Chazal. Elle est effectivement hors d'eau et on va commencer les travaux à l'intérieur et ce Pôle Santé en formation est extraordinaire. On a construit également une UFR STAPS et d'autres réalisations sur la Fac de Droit, tu le sais puisque tu fais cours dans ces amphis qui ont été construits dans le cadre de U 2000.

Il faut dire aussi que la région a été relativement bien servie en école d'ingénieurs et là on s'en réjouit parce que l'ENSM à Besançon a permis un certain nombre d'opérations tiroirs et il y a également l'Université Technologique de Compiègne-Sevenans qui s'appelait comme cela à l'époque, qui a été construite pratiquement sur ton canton de conseiller général et ça tu le sais.

A partir de là, pour les vieux établissements, c'est-à-dire pour la Faculté des Sciences qui date de 1960 et pour la Faculté des Lettres -il faut savoir une chose, c'est que la Faculté des Lettres on va du gallo-romain puisqu'il y a des mosaïques romaines jusqu'à la période 1950-60- nous avons réussi à obtenir un certain nombre de crédits et moi je souhaiterais corriger ce que tu as dit, ne serait-ce que pour que tu sois à l'aise vis-à-vis du Président du Conseil Régional, parce dans une première tranche de 20 millions de crédits et ce n'est pas «peanuts» 20 millions de crédits, le Conseil Régional a mis plus de 8 millions, l'Etat ayant mis le reste. Le Conseil Général a mis 8 millions, de mémoire je crois que c'est 8,4 MF ou 8,2. Actuellement c'est terminé et j'aimerais bien, au titre de l'Université, qu'une délégation au moins d'une commission puisse être invitée -je le ferai avec l'autre casquette- pour que les Conseillers Municipaux se rendent compte des travaux qui ont été accomplis à l'UFR Lettres, en tout cas sur les bâtiments C et D où il y avait les laboratoires de chimie, installés entre temps dans le domaine de la Bouloie dans des locaux flambants neufs que j'ai oublié de citer, construits dans le cadre de U3M. Cette première tranche de 20 millions de travaux sera suivie par une deuxième tranche sur laquelle je suis en

train de travailler avec le directeur du patrimoine, la présidente, etc. de 10 millions de travaux, 5 millions Etat et 5 millions Université, ce qui fera donc globalement 30 millions. C'est vrai qu'on peut vivre avec des images anciennes, dire l'UFR Lettres c'est une poubelle, etc., ça c'est une image qui est quand même associée à un passé. C'est vrai qu'il n'y a pas longtemps qu'elle a été rénovée mais je ne peux pas laisser dire que rien n'a été fait ici puisqu'il y a 30 millions de travaux réalisés et engagés. Une autre tranche viendra au-delà de 2006, parce que les millions sont durs à obtenir, et il y a un problème d'opération tiroir -excusez-moi d'être un peu long mais c'était très bien dit dans la conférence de presse de notre présidente, bien repris dans l'Est Républicain, dans La Terre de Chez Nous, etc., puisqu'il y a eu une conférence de presse avec un bon dossier- on attend le réaménagement complet, la restructuration des locaux de l'Arsenal et ce n'est que lorsqu'on aura pu y installer la bibliothèque universitaire section lettres qu'on pourra s'attaquer au bâtiment A, c'est-à-dire un des plus vétustes actuellement pour refaire la restructuration des locaux de Mégevand. Donc nous travaillons à notre rythme ; pour être clair, il nous faudrait plus de 100 millions pour remettre à niveau et restaurer le patrimoine universitaire des vieilles facultés. Pour l'instant nous venons de recevoir, pour les 4 ans qui viennent, 40 millions. Donc c'est insuffisant mais il ne faut pas laisser croire que les instances universitaires sont complètement irresponsables et que nos enfants sont mal accueillis et mal formés au sein de toutes nos facultés.

M. LE MAIRE : La Ville va, vous le savez, poursuivre son engagement pour l'Université puisqu'entre la Ville et l'Agglomération c'est quasiment, je crois Jean-Claude, 52 millions qui sont prévus pour intervenir au niveau de l'Université. Je crois que c'est capital, et là-dessus on est tous d'accord car le développement de Besançon est lié au développement de notre université, c'est vrai. Aussi je pense qu'il faut que par rapport à cela on essaie d'unir nos efforts. Je sais que nous avons proposé aussi et nous le ferons, de mettre en place des bourses municipales pour retenir un certain nombre de jeunes chercheurs ici à Besançon et très certainement pour cette année, dans le budget 2002 nous commencerons la mise en place de bourses destinées à des jeunes chercheurs, des jeunes thésards pour effectivement les inciter à continuer leurs recherches à Besançon et à s'y installer.

M. Sébastien MAIRE : Je partage tout à fait ce qu'a dit le vice-président de l'Université et au patrimoine concernant la Fac de Lettres puisqu'effectivement elle a beaucoup changé et nous sommes d'ailleurs en train de travailler un petit peu avec le directeur de l'UFR Lettres pour voir si l'on ne peut pas organiser une visite. Je souhaiterais vivement que le Maire de Besançon puisse, accompagné d'une délégation d'élus, venir constater un petit peu comment la Fac de Lettres a évolué.

Un dernier mot à M. ROSSELOT pour lui dire que je partage tout à fait son souci par rapport au caractère compétitif international de l'enseignement supérieur. A vrai dire, la Ville de Besançon a même précédé les initiatives nationales dont vous parliez, je pense que vous faisiez référence entre autres au rapport Cohen qui a été rendu aux deux Ministres de l'Education Nationale et des Affaires Etrangères. On se retrouve complètement dans ce genre de conclusion et on a déjà commencé à travailler pour communiquer sur ce grand marché de l'enseignement supérieur au niveau international. Ainsi deux stages devraient être réalisés en 2002 par des étudiants, ce n'est pas encore tout à fait bouclé mais a priori de l'Ecole des Beaux-Arts et d'une filière d'IUT pour essayer de réaliser un document de communication très attractif diffusé très largement au niveau international et en gros disant que pour un étudiant étranger qui apprend le français, il y a un endroit, une ville, une université, une région où il faut venir passer une année ou deux, c'est Besançon et la Franche-Comté.

Une fois qu'on a communiqué, il faut savoir accueillir ces étudiants et comme vous l'avez vu, on travaille à la fois avec des soirées d'accueil mais c'est plus large que ça, avec des accompagnements personnalisés, l'accueil à la gare, etc. et l'accompagnement tout au long de l'année car un étudiant étranger rencontre des problèmes spécifiques. Il faut savoir y répondre et un travail de partenariat a commencé avec l'Université, le CROUS, la Préfecture et tous les différents intervenants et sur la capitalisation, c'est effectivement très important de garder le contact avec ces étudiants qui sont passés par Besançon et qui deviennent président de la république, ministre, secrétaires généraux de grandes organisations, et au niveau international...

M. LE MAIRE : Président de la banque mondiale.

M. Sébastien MAIRE : ... C'est un bon exemple. Il y aura également un stage qui sera réalisé par un étudiant franc-comtois en 2002 pour essayer d'élaborer une stratégie de capitalisation de cet accueil des étudiants étrangers.

Tout cela sera réalisé en 2002 mais je suis très satisfait de voir que nous sommes au diapason avec le vice-président du Conseil Régional chargé de l'enseignement supérieur et je suis sûr que comme nous l'avons commencé pour cette soirée d'accueil, nous allons travailler et pouvoir compter sur le soutien du Conseil Régional pour toutes ces initiatives.

M. Jean ROSSELOT : Je salue l'esprit de maturation, d'ouverture et de bonne conscience de Sébastien MAIRE. Maintenant je dirai à mon vieil ami Jean-Claude CHEVAILLER, qu'il ne faut pas lancer des cris d'orfraie parce qu'évidemment, heureusement que quelque chose a été fait, avec un budget comme celui de la Ville et celui de l'Université. Je n'ai jamais dit que rien n'était fait, simplement je dis qu'il y a des points noirs. A la veille de l'élaboration de ce plan dont nous parlerons en commission, je prends un petit sujet particulier que je connais bien, l'immeuble qui appartient à la Ville, l'ancien CLA. Il faudra réfléchir sur sa reconstruction intérieure et je vous assure qu'on va y emmener la commission pour regarder ce que ça donne malgré tout ce qui a été fait. Ce que je veux dire, c'est qu'il y a peut-être des possibilités de mise en valeur générale de la ville, ce bâtiment-là par exemple qui donne sur la place Granvelle, pourrait faire l'objet d'un aménagement de circulation, de promenade avec cette place. Ce que je veux dire, c'est que trop longtemps dans cette ville on a raisonné en terme de cloisonnement. On a fait des bâtiments ici sans penser que ceux-là pouvaient les valoriser, sans penser à ce que ce secteur-là apportait aux deux autres.

M. LE MAIRE : Il faut bien que ça change. Ce ne sont pas les projets qui nous manquent, nous en avons beaucoup. Vous avez parlé de maturation, vous vouliez certainement dire maturité.

M. Jean ROSSELOT : Encore faut-il avoir une vision un peu plus large. Quant à la maturation c'est le fait d'arriver à maturité, alors il arrive à maturité malgré son jeune âge, c'est ce que je voulais dire.

M. Michel ROIGNOT : Maintenant je peux parler d'université quand même pour inviter Jean ROSSELOT à ne pas dire de bêtises, y compris sur l'ancien immeuble du CLA. C'est le premier qui a été refait en 1993-1994 quand le nouveau CLA a été ouvert. Ça a été refait. Il y a simplement un étage... les toilettes aussi ont été refaites Jean. Il ne faut pas dire n'importe quoi, c'est le premier qui a été refait.

M. LE MAIRE : On va terminer là-dessus. Nous avons la chance d'avoir parmi nous un adjoint chargé de l'Université, un vice-président de l'Université, un vice-président de l'Université à la Région et un inspecteur général de l'Education Nationale. Si avec ça nous n'avancions pas ! Nous avons beaucoup de chance, au niveau de ce conseil municipal, alors on va travailler ensemble pour l'Université puisqu'au moins là-dessus nous sommes tous d'accord qu'il faut aller encore plus loin et encore plus vite.

Merci Sébastien pour ce que tu fais, tu travailles bien et vous voyez, nous arrivons bien à travailler ensemble, Monsieur POCHARD, entre autres sur un sujet qui vous est à coeur, l'Université.

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 4 décembre 2001.